

SOCIÉTÉ VAUDOISE des AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

Lausanne, le 19 juin 2015

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 19 JUIN 2015 A EVOLOGIA, CERNIER NEUCHATEL

Présidence	: M. Philippe REYMOND
Procès-verbal	: Mme Joy Biberstein
Ouverture	: 10 h 00

Le Président salue les membres et invités présents et tout spécialement

MM. Charly BLANC, Jaques-Yves DERIAZ, Eric FISCHER, , Jean-François JATON, Pierre HUNZIKER, Jean-Jacques BOURGEOIS, Frédéric BRAND et Mme Joy BIBERSTEIN, membres du Comité

M. Pierre-Ivan GUYOT, Chef du Service de l'agriculture

Mme Anne-Christine PELLISSIER, Présidente de Commune Val-de-Ruz

M. Nicolas JEANRICHARD, Améliorations foncières de Neuchâtel et ses collaborateurs

M. Jan BEGUIN du secteur des Améliorations Structurelles OFAG

M. Guy GILLIAND, chef de Division des améliorations foncières

M. Jacques HENCHOZ, Président d'honneur

M. Christian EXQUIS, chef ad-interim de Service du SDT

M. Jean-Marc ANNEN, ancien chef de la Division des améliorations foncières

M. Ueli MINDER, Président Société fribourgeoise des AF

M. Jacques-André CHOFFET de l'AGRI

•

Diverses municipalités et entreprises, divers bureaux d'ingénieurs qu'on ne nomme pas au risque d'en oublier.
et excuse l'absence de

MM. Roland PRELAZ-DROUX, Jean-François HUCK membres du Comité

Mme Jacqueline DE QUATTRO, Conseillère d'Etat

M. Laurent FAVRE, Conseiller d'Etat neuchâtelois et chef du Département du développement territorial et de l'environnement

M. Vincent CHAPPUIS, Président d'honneur

M. Jörg AMSLER de l'Unité de direction Paiements directs et développement rural OFAG

M. Samuel BRUNNER du secteur Bâtiments ruraux et aides aux exploitations OFAG

M. Johnny FLEURY du secteur des constructions rurales OFAG

M. Pierre SIMONIN, Président Suissemelio, Amélioration foncières Jura

M. Luc THOMAS, directeur de Prométerre

Nos orateurs (dans l'ordre d'intervention durant la journée) :

Mme Anne-Christine PELLISSIER, Présidente de Commune Val-de-Ruz

M. Pierre-Ivan GUYOT, Chef du Service de l'agriculture

M. Nicolas JEANRICHARD, Améliorations foncières de Neuchâtel et ses collaborateurs

M. Laurent FAVRE, Conseiller d'Etat neuchâtelois et chefdu Département du développement territorial et de l'environnement

⌘ ⌘ ⌘

Le Président ouvre cette assemblée générale, la salue très cordialement en lui souhaitant la bienvenue et l'informe que la location de la salle est offerte par le service de l'agriculture neuchâtelois ainsi qu'un don de la commune de Val-de-Ruz.

L'ordre du jour de cette 71^{ème} assemblée générale

Les participants ont reçu l'ordre du jour. Le Président le soumet à l'assemblée qui l'accepte à mains levées. Il poursuit selon les points prévus.

1. Présentation de la commune de Val-de-Ruz par Mme Anne-Christine Pellissier, Présidente de Commune

Mme Pellissier nous retrace la fusion des 15 communes du Val-de-Ruz soit la plus grande fusion des communes en Suisse. L'entrée en fonction de la nouvelle commune de Val-de-Ruz est le 1^{er} janvier 2013.

La commune a une configuration particulière avec fort contraste paysager, agricole et agronome et le Conseil communal suit une démarche concitoyenne.

2. Mot de bienvenue de M Pierre-Ivan Guyot, Chef du Service de l'agriculture

M. Guyot nous transmet les salutations de M. Laurent Favre, Conseiller d'Etat neuchâtelois et chef du Département du développement territorial et de l'environnement retenu par des obligations.

Il y a environ 800 exploitations dans le Canton soit les 2/3 des exploitations sur la Commune. Jusqu'en 2017, 10 projets font partie du programme paysage avec un cofinancement de 10% par le canton. La Commune du Val-de-Ruz désire développer le potentiel économique, culturel et touristique.

Quant au site Evologia d'une superficie de 21 hectares s'occupe d'activités de formation, productives, écologiques et sociales dans les domaines des professions de la terre et la nature comprenant la réinsertion socioprofessionnelle. En 1885, l'école a été créée avec la construction de divers ateliers au cours des ans. En 1994, une restructuration de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier a abouti à la naissance du Site de Cernier qui porte le nom d'Evologia depuis 2006. C'est en 2013 que le site est rattaché au Service de l'Agriculture.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2014

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2014 a été envoyé à tous les membres présents. Il est donc adopté avec nos remerciements à son auteure, notre dévouée secrétaire Mme Joy Biberstein.

4. Rapport du Président

J'ai le grand plaisir et l'honneur de vous souhaiter une cordiale bienvenue à notre 71^{ème} assemblée générale.

La météo est au rendez-vous, et je suis certain que cela augure à une splendide journée, journée festive dans le canton de Neuchâtel.

De plus, les autorités ainsi que leurs représentants, notamment le Service de l'agriculture ainsi que l'office des améliorations foncières neuchâteloises ont organisé de main de maître notre visite dans cette magnifique région.

Rappelez-vous Mesdames et Messieurs, le 20 juin 2014, date à laquelle nous commémorons nos 70 ans d'existence, ceci dans l'ancre du cyclisme mondial à Aigle, puis le train en direction de Leysin ainsi que l'ascension de la Berneuse en télécabine.

Journée riche en émotion, dans laquelle nous vous avons retracé le riche passé de notre société et aussi évoqué les perspectives des améliorations foncières.

Puis par une météo splendide, admirer pratiquement l'entier de notre canton depuis le restaurant tournant du Kuklos.

Je tiens à remercier vivement toutes les personnes qui ont œuvré ce jour-là à la pleine réussite de cet anniversaire.

En termes de séminaire nous avons reporté celui qui était prévu sur la nouvelle loi concernant l'aménagement du territoire. La réglementation concernant cette loi n'étant pas encore connue dans ses détails, l'automne dernier, votre comité, afin d'éviter de mal vous informer, à décider de vous le proposer espérons-le dès l'automne prochain.

L'année 2015 étant l'année internationale des sols, votre société a organisé un séminaire traitant de la thématique du sol qui a retenu l'attention de près de 150 participants. Les intervenants de qualité ont permis de passionner notre auditoire.

En terme de décision politique concernant les Améliorations Foncières Vaudoise, ceci fut riche en évènement puisque le grand Conseil, dans sa grande générosité, à réévaluer les besoins financiers en fonction des rôles nouveaux, joués par les améliorations foncières.

Je laisserai tout à l'heure notre chef de la division AF du SDT, M. Guy Gilliland, nous parler de ces réallocations de ressources dans son tour d'horizon sur les AF Vaudoises.

Aujourd'hui, nous sommes heureux et très honoré d'être accueilli par le Service de l'agriculture et l'Office des améliorations foncières du canton de Neuchâtel.

Le magnifique site d'Evologia, dévoué aux métiers de la terre, ainsi que cette salle dite « Aux Concerts » nous permettent de nous rassembler pour tenir notre assemblée générale.

Ensuite nous aurons le plaisir d'entendre les responsables de l'Office AF cantonal dirigé par Monsieur Nicolas JeanRichard, chef d'Office.

Nous devons également entendre Monsieur le Conseiller d'Etat Laurent Favre, Chef du département du développement territorial et de l'environnement, malheureusement pour nous, des obligations de dernières minutes l'ont contraint à excuser sa présence.

Dans le cadre des moments conviviaux à venir emmenés par Madame Lietti, responsable des Events, sur le site d'Evologia nous fera découvrir et déguster les goûts et terroirs du canton de Neuchâtel.

Puis le point final sera mis sur les bords du Lac par le traditionnel « Coup de l'Etrier » servi par Monsieur Alexandre Dubois, vigneron à l'Abbaye de Bevaix.

Entre deux, afin de vous dégourdir, vous aurez l'occasion de faire une visite panoramique des divers ouvrages et remaniements parcellaires du Val de Ruz.

Encore un grand merci à tous ceux qui nous permettent de vivre cette journée magnifique, qui, je l'espère restera dans nos mémoires.

Enfin, je conclus ce rapport en remerciant tous ceux qui m'ont accompagné dans cette tâche passionnante, à commencer par Mme Joy Biberstein, notre secrétaire-comptable, pour son engagement et son efficacité, tant dans la tenue de la comptabilité que des procès-verbaux ainsi que pour l'organisation parfaite de séances de comité, de l'assemblée générale, de la course annuelle et des séminaires.

Merci à l'entier du comité pour votre participation active lors de nos séances ainsi qu'à la préparation des séminaires.

Enfin à vous tous, chers membres, qui faites vivre la société par vos contributions bien sûr, mais surtout par votre participation régulière à nos assemblées, courses annuelles et séminaires.

Merci de votre attention.

5. Présentation et approbation des comptes et du rapport de la Commission de gestion

Les comptes 2014 ont été envoyés à tous les membres présents établis par Mme Joy Biberstein caissière et présentés par le Président.

Comme déjà annoncé lors de notre précédente AG, nous avons mis en place une ligne graphique avec logo et un site web. Ce qui fait que nous bouclons sur une perte de **fr. 23'111.85** contre un bénéfice de fr. 8'070.70 en 2014.

Le Président remercie les Syndicats AF d'Etagnières, Derrière-le-Château, Mont-la-Ville, Corcelles-Concise et Missy pour leurs dons versés à leurs dissolutions.

Aucune question n'étant posée sur les comptes, le Président cède alors la parole à M. Patric Martin pour la lecture du rapport de la commission de gestion sur l'examen des comptes de l'exercice 2014 :

Notre commission composée de MM. Guy COMBREMONT de L'Etivaz, Patric MARTIN de Belmont-s/Yverdon, Guy STALDER d'Yverne, Philippe PARMELIN de Bursins s'est réunie à Bursins le vendredi 1^{er} mai 2015 en présence de notre caissière Mme Joy Biberstein.

Les comptes au 31 décembre 2014 présentent un solde disponible de fr. 95'321.59 auprès de la caisse, du compte de chèque postal et de la BCV pour un total conforme des actifs et passifs.

Après de nombreux pointages et la vérification des documents comptables, nous avons pu nous convaincre que les comptes de notre société sont exacts.

Nous tenons à relever l'excellent travail de notre caissière en ce qui concerne la tenue de la comptabilité ainsi que du classement des différentes pièces comptables et la remercions pour le travail effectué.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons :

- 1) *d'accepter les comptes 2014, ainsi que le bilan au 31.12.2014 tels qu'ils sont proposés et d'en donner décharge à la caissière avec remerciements;*
- 2) *de donner décharge au comité pour sa gestion de l'an 2014;*
- 3) *de donner décharge à notre commission de son mandat pour l'année 2014.*

Les commissaires : G. Combremont, P. Martin, Ph. Parmelin et Guy Stalder.

Les comptes et les propositions de la commission de gestion sont approuvés par l'assemblée. Les vérificateurs sont reconduits selon les statuts pour l'année 2015.

6. Propositions individuelles et divers

Aucune

L'assemblée se poursuit avec la prise de parole par M. Christian Exquis, chef ad-interim de Service du SDT.

M. Exquis nous fait part de la découverte des autres facettes du poste qui sera au 1^{er} juillet 2015 repris par M. Pierre Imhof. M. Exquis remercie de la collaboration essentielle des Améliorations Foncières déterminant dans l'aspect aménagement du territoire.

Tour d'horizon sur les améliorations foncières du canton de Vaud par M. Guy Gilliard Chef de la Division AF qui nous présente la situation :

« Je tiens tout d'abord à vous apporter les salutations de la division des améliorations foncières du Service du développement territorial et je remercie le comité de la Société vaudoise des AF de son invitation à participer à cette assemblée générale. Au terme de l'ordre du jour et, comme le veut la coutume, c'est toujours volontiers et avec plaisir que je vous invite à un petit tour d'horizon des améliorations foncières du Canton de Vaud.

En ce qui concerne la division AF,

Aujourd'hui, le travail de la division est organisé de manière thématique:

Les bâtiments ruraux (entreprises individuelles), dont la responsabilité est assurée par M. Richard Calderini.

Les démarches foncières sous la responsabilité de M. Denis Leroy

Les entreprises collectives syndicats, sous la responsabilité de M. Alain Peter.

Et finalement, les entreprises collectives communales et le suivi du budget d'investissement dont la responsabilité incombe à M. Olivier Journot.

Je sais que je peux compter sur des forces vives et motivées à qui des mots comme manque d'effectif, surcharge de travail, nouveaux défis et objectifs ne font pas vraiment peur et je tiens ici à remercier tous mes collègues de leur travail, de leur énorme engagement et de la confiance dont ils me font preuve au quotidien.

Les dernier crédit-cadre de CHF 32 millions et le crédit-additionnel de CHF 15 millions se répartissent, à ce jour, sur 324 dossiers qui représentent un montant total de CHF 39'700'000.- de subventions cantonales.

Notre division est impliquée dans le suivi de 8 dossiers de projet de développement régional agricole (PDRA).

Fait à relever, en date du 29 mai dernier la société coopérative de la fromagerie du Pied du Jura a inauguré sa Fromagerie-Gourmande, projet phare du PDRA de la valorisation des produits du Pied du Jura à Montricher, 1er PDRA cantonal.

Le projet de développement agro-paysager de Terre-Sainte est également aujourd'hui dans sa première phase de réalisation.

Le principe de coordination entre les aspects aménagement du territoire et les aspects fonciers est ancré dans la LATC (art. 55) et la LAF (art. 4) depuis 1997. Les autorités communales sont invitées à s'appuyer sur les outils mis en place pour résoudre des problèmes fonciers en lien avec des projets d'affectation du sol. Notre division met son expertise et ses compétences au service des initiateurs de telles démarches.

Au total, 25 syndicats en terrains à bâtir dont 5 situés dans des zones industrielles et commerciales définies comme pôle de développement stratégiques ont été ou sont actuellement suivis par notre division

Ces syndicats représentent un potentiel d'environ 4'860 logements selon les plans d'affectation y relatifs.

A relever que ces syndicats ne sont pas subventionnés et que l'ensemble des frais des équipements collectifs est supporté par les propriétaires membres des syndicats.

Les subventions versées par le Canton et la Confédération en faveur des améliorations foncières sont prévisionnels pour 2015, de l'ordre de 11 millions de frs pour le canton et de 7.5 millions de frs pour la confédération.

Dans un premier temps, la répartition des engagements par type de bénéficiaire fait observer que la part attribuée aux communes, associations et aux entreprises individuelles a nettement pris l'ascendant sur celle dévolue aux syndicats AF agricoles.

Il est intéressant également de noter que la répartition entre la zone de plaine et les zones de collines et montagne est pratiquement équilibrée.

En observant la même répartition ordonnée par genre de mesures, on remarque que près de 90% du crédit d'engagement est attribué sur 5 genres de mesures particulières. Les derniers 10 à 11 % étant affectés, eux, aux fosses à purin, aux réseaux écologiques et à d'autres mesures de type électrification, consolidation des sols ou encore à des études diverses.

Aujourd'hui, le crédit additionnel de 15 mio de frs adopté le 13 mai 2014 par le Grand Conseil est encore en exploitation. CHF 11.6 mio sur les 15 sont octroyés.

Sur proposition du Conseil d'Etat, le mardi 2 juin dernier le Grand Conseil a adopté à une très large majorité un nouveau crédit-cadre pour une période de deux ans de CHF 22 mio.

En ce qui concerne les activités de la division AF, quelques perspectives méritent certainement d'être évoquées.

Pour ce qui est des améliorations structurelles, on peut raisonnablement imaginer qu'elles demeureront soutenues à raison de quelques 10 à 12 mio de frs par an pour le canton. La Confédération alloue, elle, près de 100 mio de frs par année en Suisse pour les projets d'améliorations structurelles. Le contingent vaudois est de l'ordre de 7.5 mio de frs par année.

De nouveaux projets sont déjà nés ou vont être issus des PDRA qui visent à soutenir des projets destinés au développement régional et à la promotion de produits suisses et régionaux, à la condition d'une participation de l'agriculture à titre prépondérant.

Le réchauffement climatique, les périodes de sécheresse et l'interdiction des pompages en rivières induisent l'émergence de plusieurs projets d'irrigation de terres agricoles.

Les renaturations de cours d'eaux sont des projets très pluridisciplinaires dans lesquels les améliorations foncières ont une place importante, que ce soit, dans la maîtrise du foncier, dans les équipements agricoles, les compensations écologiques, la valorisations du paysage et j'en passe...

Et à terme, les remises en état / réfection des réseaux de drainage seront à l'origine de nouveaux projets liés au maintien des surfaces d'assolement.

La création de syndicat AF en terrains à bâtir est souvent la conséquence d'un examen pointu de la faisabilité foncière des projets d'aménagement du territoire. Que ce soit pour résoudre des problèmes de constructibilité des parcelles, pour l'épuration des servitudes, pour la construction des équipements et la répartition des frais. La puissance et l'utilité des outils AF, donc du remaniement parcellaire, ne sont plus à démontrer.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure A12 du Plan directeur cantonal qui traite des zones à bâtir manifestement surdimensionnées ainsi que des conséquences de l'entrée en vigueur de la LAT révisée, les améliorations foncières auront certainement un rôle important à jouer et devront prêter leur concours aux communes concernées pour les guider dans le choix de démarches foncières appropriées.

En guise de conclusion, vous dire encore que bon nombre des collaborateurs de la division AF sont membres de commissions cantonales ou de groupes de travail touchant des thématiques particulières en lien direct avec nos activités quotidiennes et en phase avec l'évolution inéluctable des améliorations foncières vaudoise. Dans le but, aussi, d'affirmer la place des AF dans le développement territorial vaudois. «

Avant de clôturer, le Président reprend la parole afin de préciser la suite du programme.

Le programme de la journée se poursuit par :

Présentation des activités AF neuchâteloises par M. Nicolas JeanRichard , chef d'office et ses collaborateurs

Clôture

A 11h30, le Président remercie les participants au nombre de 160 et lève l'assemblée pour la partie statutaire.

L'apéritif est servi.

L'assemblée remercie ces orateurs sous forme d'applaudissements

La Secrétaire

Joy Biberstein